

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 83 (1932)
Heft: 9-10

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS.

Nouvelle épidémie de la rouille des aiguilles de l'épicéa.

D'une façon générale, les arbres forestiers des hautes régions alpestres sont peu exposés aux dégâts par les parasites, tant végétaux qu'animaux. Ceux des régions basses sont en moins bonne posture, à cet égard.

Il y a cependant des exceptions à cette règle. C'est d'abord la pyrale grise du mélèze (*Steganoptycha pinicolana*) qui, périodiquement, avec une constance désespérante, vient s'attaquer au mélèze et lui causer de graves dégâts. Nous n'avons eu, hélas, que trop souvent l'occasion de les signaler à nos lecteurs quand, par exemple, la hideuse chenille de ce lépidoptère est venue mettre à mal les mélèzeins de l'Engadine.

C'est ensuite un champignon, de la famille des urédinées, provoquant une « rouille » des aiguilles de l'épicéa : *Chrysomyxa rhododendri*. Lui aussi, n'a que trop souvent fait parler de lui.

Peut-être n'est-il pas hors de propos de rappeler qu'il existe deux champignons produisant la rouille des aiguilles de l'épicéa. L'un, le plus commun, se rencontre dans les régions basses, où il fait sentir son action sur les sujets jeunes, introduits par plantation. Ce jaunissement des aiguilles — en quelque sorte, une maladie de jeunesse — est le fait de *Chrysomyxa abietis*, lequel s'attaque aux aiguilles de l'année et dont l'évolution complète dure deux ans.

Tandis que ce champignon de la rouille parcourt le cycle complet de son développement sur le seul épicéa, il en est autrement de son cousin alpestre. Celui-ci *Ch. rhododendri*, ainsi que l'indique son nom, a besoin d'un hôte intermédiaire, le rhododendron, sur les feuilles duquel se déroule le premier stade de son évolution. De là, ses spores vont s'implanter dans les aiguilles en voie de développement de l'épicéa; le champignon y végète durant tout l'été, y produit ses organes de reproduction et, finalement, fait périr les aiguilles contaminées à la fin de l'été.

Sous l'influence du parasite, qui attaque l'épicéa alpin à tous les âges, les aiguilles se décolorent, jaunissent et, dans le stade final, sont de couleur orange. Les spores qui s'échappent des organes de fructification, à leur maturité, sont aussi de cette couleur.

De ce qui précède, on tirera, sans autre, la conclusion que cette rouille est liée à la présence du rhododendron. C'est une maladie des épicéas de la haute montagne, où végète la fleur si populaire, en même temps que néfaste à nos pessières alpines.

Cette chute des aiguilles de l'épicéa de l'année entraîne, ou le conçoit, une perte d'accroissement sensible dans les forêts atteintes du malencontreux parasite.

Nous avons signalé ici même, en 1927,¹ les dégâts de ce champignon apparu dans presque toute la région alpestre, à l'intérieur de la zone du rhododendron.

Il nous est revenu cette année. Et son action revêt, par places, un caractère de réelle gravité.

Nous l'avons observé dans les forêts hautes du Val d'Anniviers, dans le Valais, plus particulièrement celles s'élevant au-dessus de Grimentz (1570 m altitude).

M. le Dr *H. Grossmann* a eu l'amabilité de nous informer du fait qu'il a observé pareille invasion, cet été, dans tout l'Oberland grison, au-dessus de 1500 m d'altitude. Invasion intense, qui s'est abattue sur les tiges de tous âges et de toute taille. Au moment de la maturité des spores, il a pu voir le vent emportant de vrais nuages de ces spores d'un jaune orange.

M. *H. Langen*, un des gardiens du *Parc national*, a observé le même fait dans plusieurs vallées du parc, à Cluozza, Praspöl, etc. Il relève, lui aussi, l'intensité de cette invasion.

Enfin, M. *W. Nägeli*, assistant à la Station de recherches forestières, a fait une observation analogue dans le canton de St-Gall, au-dessus de Flums. Il a été frappé de constater, au commencement de septembre, que la surface des eaux du lac de Seebenalp était teintée en jaune, grâce au dépôt des spores du champignon apportées par le vent.

Voilà, dame, un essai de coloration dont les propriétaires des forêts voisines se passeraient volontiers !

C'est ainsi que les journées humides du printemps et du commencement de l'été semblent avoir été particulièrement propices au développement de l'importun parasite. Il serait intéressant de noter quelles sont les régions de nos Alpes qui ont eu surtout à en souffrir. Si ceux de nos collègues forestiers qui ont eu l'occasion de l'observer voulaient bien nous en faire part, nous leur en serions reconnaissant.

H. Badoux.

Épicéas à aiguilles bleuâtres, sub-var. *cœrulea* Breinig.

Les aiguilles de notre épicéa indigène (*Picea excelsa* Link) sont presque toujours vertes; exceptionnellement, elles varient du jaune au bleu d'acier. Cette dernière couleur étant produite par la présence de cire et de nombreuses lignes de stomates à la face supérieure des aiguilles, Breinig en a fait la sous-variété *coerulea* (Beissner : « *Handbuch der Nadelholzkunde* », Berlin, 1909, page 238). A cette époque, n'étaient mentionnés qu'un exemplaire à Mülheim am Rhein (Allemagne), et un autre à Buttes (Neuchâtel, Suisse). Ce dernier, découvert par notre camarade M. A. Pillichody, a été décrit par le professeur

¹ *H. Badoux. Une épidémie de la rouille des aiguilles de l'épicéa. « J. f. s. », 1927, p. 13—15, avec 1 planche hors texte.*

C. Schroeter (*Ueber die Vielgestaltigkeit der Fichte*, Zurich, 1898, page 83).

La base de ces aiguilles bleutées, ainsi que la partie du rameau qui les avoisine, sont généralement pubescentes. Nous avons cependant trouvé, au Suchet, un vieil épicéa à rameaux pubescents et à aiguilles vertes, non bleuissantes. Cette couleur caractéristique des aiguilles, très visible au début de la saison de végétation, s'atténue graduellement, et finit par disparaître à la fin de l'année ou de la suivante.

En 1909, M. *Jules Guignard*, garde forestier à Vaulion, nous signalait la présence d'un bel épicéa *sub-var. coerulea*, à la lisière de la forêt communale de Ramelet, reconnaissable jusqu'à environ 200 m de distance. Afin de voir si cette couleur bleuâtre était héréditaire, nous avons remis, au printemps 1915, à M. le directeur de la Station fédérale de recherches forestières, à Zurich, des cônes provenant de cet épicéa. En 1918, nous avons pu constater que cette couleur caractéristique était héréditaire. Au 31 août 1932, M. le professeur H. Badoux nous a informé que le seul arbre restant de ces semis a encore des aiguilles bleues. Ce caractère s'est perpétué.

Ci-après les stations vaudoises, à nous connues, où se trouvent des épicéas *sub-var. coerulea* Breinig.

1. *Ramelet*; commune de Vaulion, 1055 m d'altitude. (Jules Guignard.) A la lisière sud-est de la forêt, arbre de 23 cm de diamètre, à hauteur de poitrine, et de 14 m de hauteur en 1909, âgé d'environ 50 ans. Une tige voisine, tout-à-fait semblable, a été coupée vers 1890. A 50 m de distance, à l'intérieur de la forêt et au nord-ouest de cette station, existait en 1917 un autre épicéa, haut de 4 m, à aiguilles de l'année moins bleues, probablement du fait d'une moins forte insolation. Ces trois arbres doivent provenir du même ancêtre.

2. *Le Mazel*, au versant nord-ouest du Mont Tendre; commune de Montricher (entre 1210 et 1490 m d'altitude); plusieurs épicéas isolés ou par petits groupes. (M. Moreillon.)

3. *Bel-Coster*; commune de Lignerolle (1290 m); arbre isolé dans pâturage boisé. Découvert en 1932 par M. Rochat, garde forestier.

4. *Michoton*; commune de l'Abergement (745 m). Signalé en 1918 par M. Louis Meylan, garde forestier.

5. *Bois de chêne*; commune de Valeyres s. R. (570 m), dans taillis (M. Moreillon).

6. Entre *Mollondin* et *Démoret*; commune de Mollondin (680 m). Forêt d'épicéa et hêtre. (Moreillon.)

7. Entre *Etagnières* et *Bioley-Orjulaz*; commune d'Etagnières. Div. 2 (600 m; Moreillon). Abattu en hiver 1922/23. Une autre tige à la Petite Orjulaz, rière Bioley-Orjulaz. (Moreillon.)

8. Près de *Pomy*; commune de Pomy (600 m). (Moreillon.)

9. En amont du pont sur la Paudèze, entre *Lausanne* et *Belmont*. (Moreillon.)

En admettant les indices de 5 à 1, soit 5 pour les épicéas dont les aiguilles de l'année sont très bleuâtres et 1 pour ceux où ce caractère est peu marqué, les 9 stations ci-dessus peuvent être classées comme suit :

indice 5 =	Stations 1, y compris Buttes
» 4 =	» 2 et 3
» 2 =	» 4 à 9

Les stations 1 à 3 sont au-dessus de 1000 m d'altitude, sur calcaire, sans dépôt morainique alpin, alors que les autres sont en plaine avec dépôts morainiques. Il semble donc que la forte insolation pourrait favoriser ce bleuissement temporaire des aiguilles de l'épicéa.

Il serait intéressant de savoir si cette sous-variété existe aussi dans d'autres parties de la Suisse, et nous serions bien aise d'être renseigné à ce sujet.

Montcherand, septembre 1932.

M. Moreillon.

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. *Course annuelle de la Société vaudoise de sylviculture : 17—18 juin 1932.* Vers la fin mai, chaque membre de la Société vaudoise de sylviculture reçut une lettre à mine rébarbative : au grisbleu des « Officiels » se joignait la surcharge d'un remboursement. Mais, le comité, percepteur de la cotisation annuelle, sait ménager aux membres de la société, en compensation d'un déboursé, l'agréable lecture d'un programme de course. Celui de 1932, aux noms évocateurs d'une belle contrée: Montreux, Les Avants, Sonloup, Glion, Caux, Col de Jaman, les Verraux, est particulièrement tentant. Et, malgré la crise, c'est aussi nombreux que dans les années prospères, que les forestiers vaudois font le trajet de Montreux aux Avants, en train spécial de la Compagnie Montreux-Oberland bernois. Comme de coutume, les fidèles membres des cantons voisins se sont joints à eux. Le temps est gris; l'éclatante beauté des sites, en ce début d'été, est voilée de brumes; mais les craintes des organisateurs ne se réaliseront pas : à Montreux, il ne pleuvra pas, malgré le temps couvert et la tradition humide bien établie des courses de la « Vaudoise ».

Grâce à la bonne organisation de la course préparée par MM. Niggli, inspecteur forestier, et Michel, garde de triage, les quartiers sont rapidement pris aux Avants. M. Bornand, inspecteur forestier à Payerne, préside une courte séance administrative dans la salle des fêtes du Grand Hôtel : le procès-verbal de la séance d'hiver est approuvé; on décide le maintien de la mise en page actuelle des tables de cubage de l'agenda forestier, dont les coins usés doivent